

0261030D
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE REVESZ LONG
QUARTIER MAZOREL
26400 CREST
Tel : 0475252472

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Critères et modalités d'attribution des fonds sociaux

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 12

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/09/2021

Réuni le : 27/09/2021

Sous la présidence de : Stephane Gerland

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration vote les critères et modalités d'attribution des fonds sociaux.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Fonds sociaux

Fonds sociaux : critères et modalités d'attribution

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0